

GAL de l'Est Audois

Compte-rendu du comité de programmation du jeudi 17 mai 2018

Lieu de réunion : Salle municipale, 11 200 BIZANET

Monsieur Jacques BLAYA, maire de Bizanet, prononce un mot d'accueil et remercie les membres du comité de programmation d'avoir sollicité la commune pour leur réunion.
La séance est ouverte à 14h sous la présidence de Magali VERGNES.

1. Quorum.....	2
2. Etat d'avancement.....	2
3. Projets présentés pour avis d'opportunité.....	3
1) Projet Cité du goût et des saveurs – CMA de l'Aude.....	4
2) Le Grand Sauvage – Réhabilitation d'un domaine viticole.....	6
4. Projets à programmer.....	7
5. Actualité des projets programmés.....	7
6. Evaluation à mi-parcours et demande de dotation complémentaire.....	8
7. Coopération.....	9
1) Projet coopé Canal du Midi.....	9
2) Projet coopé Méditerranée Bulgarie/Grèce/Italie.....	9
8. Questions diverses.....	9

1

Liste des annexes du compte-rendu :

- Annexe 1 : Emargement
- Annexe 2 : Diaporama présenté en séance

1. Quorum

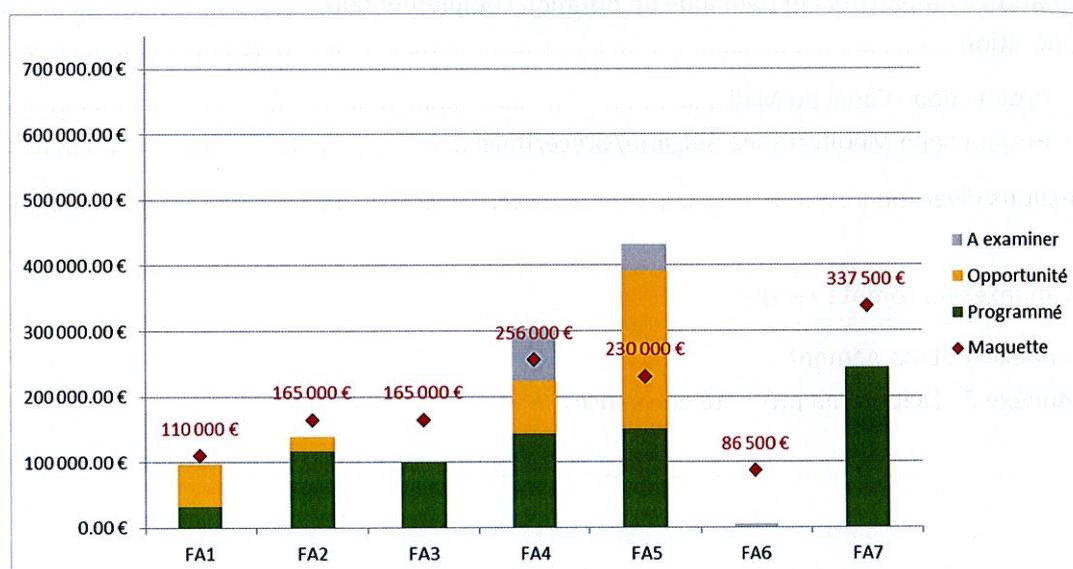
Lors de la vérification du quorum la Présidente constate la présence de 6 membres du collège public pour 5 membres du collège privé (cf. synthèse des personnes présentes en annexe 1). Le double quorum n'étant pas atteint, la réunion se poursuit mais les décisions devront être validées lors de la prochaine réunion du comité de programmation.

2. Etat d'avancement

François Galabrun présente l'état d'avancement de la programmation, du conventionnement et du paiement. Le détail figure dans le document d'avancement transmis avec le dossier de séance.

Le GAL a pu traiter de nombreuses demandes fin 2017 et début 2018. A ce jour 20 projets ont été programmés, auxquels s'ajoutent 14 projets sélectionnés en opportunité, en cours de constitution et à programmer courant 2018. Au total le GAL de l'Est-Audois a programmé 787 121 € de FEADER. Si on y ajoute les dossiers présélectionnés en opportunité, le montant de FEADER est de 1 067 672 € sur l'enveloppe initiale de 1 350 000€.

Les situations des fiches actions sont présentées ci-dessous :



Graphique : suivi de la programmation par fiche action

Le 23 mars, la Région a réuni les 16 GAL du PDR Languedoc-Roussillon pour leur présenter un point d'avancement régional, ainsi que les exigences et le travail à produire pour la demande de dotation complémentaire et l'évaluation à mi-parcours (données datant du 23/03/2018).

Le taux de programmation du GAL de l'Est-Audois est de 59 % ce qui le place en deuxième position ex aequo au niveau régional. Au niveau des conventions, un grand retard a été comblé ces deux derniers mois avec désormais 18 conventions éditées sur 20 projets programmés (90%). Les délais de signature sont de trois à six semaines, avec pour conséquence seulement 8 conventions signées sur 20 projets programmés (40%). La demande de paiement ne pouvant être constituée qu'après la signature de convention, pour le moment seulement 4 demandes de paiement ont été envoyées à l'autorité de gestion (Animation GAL 2015-2016- acompte et solde, Commune d'Ornaisons- solde, SAS Le Colombiers – acompte). Seul un acompte à 80% a été payé pour l'animation GAL 2015-2016 pour 72 462 € de FEADER, soit 9% de taux de paiement par rapport aux montants programmés (moyenne régionale = 12%).

	Enveloppe FEADER	Programmation			Conventions				Paiement			
		Nombre de dossiers programmés	Montant FEADER programmé	Taux prog*	Nb conventions émises	Nb conventions signées	taux de conventions émises	taux de conventions signées	Nb DP reçues	Nb DP payées	Montant FEADER payés	taux paiement/ prog
11	4 950 000 €	45	1 685 232 €	34%	41	23	91%	51%	14	4	264 755 €	16%
Carcassonnais	1 850 000 €	7	369 897 €	20%	6	5	86%	71%	3	1	127 934 €	35%
Est audois	1 350 000 €	20	799 755 €	59%	18	8	90%	40%	4	1	72 462 €	9%
Haute Vallée de l'Aude	1 750 000 €	18	515 580 €	29%	17	10	94%	56%	7	2	64 359 €	12%
30	7 000 000 €	107	2 768 899 €	40%	71	42	66%	39%	22	5	335 803 €	12%
Cévennes	1 650 000 €	27	783 628 €	47%	23	14	85%	52%	7	1	91 810 €	12%
Garrigues en Costières de Nîmes	1 800 000 €	18	455 424 €	25%	13	6	72%	33%	4	1	72 416 €	16%
Uzège Pont du Gard	1 750 000 €	24	606 591 €	35%	9	5	38%	21%	5	1	65 921 €	11%
Vidourle Camargue	1 800 000 €	38	923 256 €	51%	26	17	68%	45%	6	2	105 656 €	11%
34	5 350 000 €	83	2 459 044 €	46%	67	33	81%	40%	10	1	80 062 €	3%
Cœur d'Hérault	1 850 000 €	22	770 788 €	42%	12	5	55%	23%	4	-	- €	0%
Grand Pic Saint Loup	1 850 000 €	27	706 799 €	38%	24	12	89%	44%	3	-	- €	0%
Haut-Languedoc et Vignobles	1 650 000 €	34	981 457 €	59%	31	16	91%	47%	3	1	80 062 €	8%
48	5 755 000 €	88	2 025 993 €	35%	71	45	81%	51%	25	8	501 435 €	25%
Causse Gévaudan	2 050 000 €	26	772 491 €	38%	19	9	73%	35%	4	3	198 337 €	26%
Gévaudan	1 750 000 €	19	457 142 €	26%	17	7	89%	37%	9	2	110 535 €	24%
Terre de Vie	1 955 000 €	43	796 360 €	41%	35	29	81%	67%	12	3	192 563 €	24%
66	5 250 000 €	97	2 556 559 €	49%	64	41	66%	42%	18	3	247 291 €	10%
Pyrénées Méditerranée	1 650 000 €	54	1 091 983 €	66%	35	23	65%	43%	8	2	183 201 €	17%
Terres Romanes en Pays Catalan	1 950 000 €	28	770 961 €	40%	15	11	54%	39%	7	-	- €	0%
Vallée de l'Agly	1 650 000 €	15	693 615 €	42%	14	7	93%	47%	3	1	64 090 €	9%
Total général	28 305 000 €	420	11 495 727 €	41%	314	184	75%	44%	89	21	1 429 346 €	12%

3. Projets présentés pour avis d'opportunité

La Présidente Magali Vergnes introduit les projets étudiés par le comité technique le 04 avril 2018. Sur quatre projets, deux seront présentés aujourd'hui, et deux doivent apporter des compléments ou précisions à leur demande (cf. compte-rendu du comité technique dans le dossier de séance).

- Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Aude pour la Cité du Goût et des Saveurs
- Domaine le Grand Sauvage pour la réhabilitation d'un domaine viticole
- Office de Tourisme de Gruissan (dossier à compléter)
- Office de Tourisme des Corbières Sauvages (dossier à compléter)

Remarque : désormais les porteurs de projet reçus fournissent leur diaporama en avance à l'équipe du GAL avec maximum 5 diapositives de texte et 2 d'illustration (voir diaporama en Annexe 2)

1) Projet Cité du goût et des saveurs – CMA de l'Aude

Ateliers de cuisine valorisant les produits locaux auprès du grand public et des professionnels au CFAI de Lézignan-Corbières et sur des événements, mis en place par la CMA de l'Aude

- FA 5 Valoriser les ressources locales pour encourager les circuits courts durables
- TO 2 Promotion et commercialisation des produits issus du périmètre du GAL en circuits
- Coût total = 63 596,37 € dont frais salariaux, organisation ateliers et matériel
 - FEADER max = 40 000 €
 - Cofinancement : CCRLCM (acquis)
 - Autofinancement + prise en compte des recettes prévisionnelles
- Régime d'aides d'Etat : Services de base en milieu rural (taux max 100% d'aide)

Le projet est présenté par Isabelle VERGNES, chargée de mission, et Gilles CADEAC, directeur du Centre de formation des apprentis interprofessionnel Henri Martin.

En introduction, il est précisé qu'une dizaine de Cités du goût et des saveurs existent en France et une dizaine sont en projet, et que la CMA de l'Aude est accompagnée par la CMA des Côtes d'Armor qui a acquis une expertise sur le sujet.

Voir diaporama en Annexe 2.

4

Questions

Magali Vergnes demande de préciser le nombre d'ateliers ?

➔ Il y aura 26 ateliers par an pour débiter sur site ou lors d'événements, chez des professionnels. Il est possible d'aller jusqu'à une centaine par an.

Magali Vergnes : ce qu'on apprécie, c'est la mise en avant des producteurs. Comme le CFAI a une envergure régionale, cela permet de sensibiliser public et apprentis à l'utilisation de produits locaux.

➔ Gilles Cadéac confirme et ajoute que la volonté est de participer à des manifestations à l'extérieur, notamment aux Halles de Narbonne, et d'accueillir des scolaires (accueil de collégiens de Vendres). Dans le cadre de ce projet de Cité du Goût et des Saveurs, 60% des produits seront issus du périmètre du GAL de l'est-audois.

Eliane Pieroni : la valorisation des produits audois serait déjà un bon point.

➔ François Galabrun répond qu'en tant que GAL de l'est audois, on a vocation à financer en priorité la promotion des produits et producteurs de notre périmètre, d'où l'objectif de 60%.

Danièle Bosch fait remarquer que la Région va organiser une fête de la mer le 16 juin et que les porteurs de projets pourraient se rapprocher de la criée de Port-la-Nouvelle.

Gilles Cadeac ajoute que la Cité du goût et des saveurs va aussi permettre de valoriser les métiers et de promouvoir le CFAI. Il y a des difficultés à recruter des apprentis en cuisine, ce sont des métiers en tension.

Marcel Andrieu demande comment est envisagée la pérennité de l'action, quel équilibre économique ?

→ NB : la demande d'aide porte sur le lancement de la Cité du Goût (frais de rémunération de la chargée de mission), les outils de communication, l'acquisition de matériel et la réalisation des ateliers pendant la première année.

Gilles Cadéac répond que des ateliers pour professionnels seront organisés dans un second temps, ils seront plus rentables et permettront d'équilibrer le budget. L'objectif étant d'en organiser 4 par an. De plus, le tarif est toujours le même mais sur certains ateliers le prix des matières premières est plus faible, cela permet de rattraper.

Eliane Pieroni demande l'intérêt d'organiser des ateliers pour professionnels alors que ceux-ci peuvent se former par ailleurs.

→ Gilles Cadéac répond que ce qui est apporté, c'est d'une part la qualité de la formation avec l'intervention de MOF (Meilleurs Ouvriers de France) comme Gilles Goujon, et d'autre part, la proximité, car les professionnels doivent actuellement aller à Toulouse ou Montpellier pour se former.

→ François Galabrun ajoute que la localisation sur le territoire du GAL permet de faciliter la formation des professionnels exerçant une activité dans les communes rurales du GAL, ainsi que de valoriser des produits du territoire auprès d'artisans extérieurs qui viendraient se former à la Cité du Goût et des Saveurs pour la qualité des intervenants.

Il n'y a plus de questions, la Présidente remercie les porteurs de projet qui quittent la salle.

Discussion

Ludovic Roux indique qu'il a vu ce type d'atelier organisé à Talairan sur le thème de la truffe. Ce projet est une bonne chose car les ateliers attirent beaucoup de monde et sont organisés dans un budget raisonnable.

Jean-Pascal Pelagatti s'interroge sur la question des recettes car les ateliers sont payants. Comment sont-elles prises en compte ?

François Galabrun explique que la question de la prise en compte des recettes dans le cadre d'une demande de subvention est encadrée par les règlements européens : au-delà de 50 000€ d'assiette éligible on prend en compte les recettes dans l'autofinancement. Le montage du dossier respectera cette règle et le plafond de FEADER déterminé par le GAL.

Gérard Barthez pose la question de la viabilité de l'action : le GAL apporte une aide au démarrage et à l'expérimentation de la première année, mais il faudra certainement d'autres subventions pour maintenir et pérenniser ces actions.

Frédérique Olivé ajoute que la fréquentation n'est pas si élevée, car avec 10 personnes par atelier cela représentera 240 personnes par an seulement.

François Galabrun répond qu'il faut aussi considérer l'impact sur la notoriété car les participants pourront parler du CFAI et diffuser les recettes qu'ils ont travaillé.

Il n'y a plus de remarques sur ce dossier, la Présidente met au vote (NB : il s'agit d'un avis d'opportunité, non engageant. Le vote en programmation devra être fait ultérieurement lorsque les conditions de quorum seront atteintes)

Avis d'opportunité pour le projet de Cité du Goût et des Saveurs : Vote favorable à l'unanimité

2) Le Grand Sauvage – Réhabilitation d'un domaine viticole

Réhabilitation et reconversion d'un domaine viticole en un pôle créatif et responsable. Domaine de onze bâtiments dont création d'un bar à vins, d'un food-truck et boutiques de produits locaux faisant l'objet de la demande.

- FA 5 Circuits courts - TO2 Promotion commercialisation en circuits courts
- Coût total = 116 000 € dont 61 000€ de dépenses présentées au dossier
 - FEADER max = 40 000 €
 - Cofinancement demandé : Grand Narbonne = 10 000€
- Régime d'aides d'Etat : services de base en milieu rural (taux max 100% d'aide)

6

Rappel : ce projet avait été présenté lors de la réunion du 17 janvier 2018 et le comité de programmation avait émis des réserves. Il a par conséquent été retravaillé afin d'être présenté de nouveau ce jour.

Monsieur Renaud Paravel, gérant de la société Le Grand Sauvage, présente son projet.

Voir diaporama en Annexe 2.

Questions :

Magali Vergnes rappelle que la localisation du domaine avait posé question par rapport à la fréquentation future du site. L'équipe du GAL, Magali Vergnes et Gérard Barthez se sont rendus sur place et confirment la proximité de l'autoroute et de Sigean pour une rapidité d'accès des visiteurs.

Ludovic Roux demande s'il y a des garanties de durée pour les produits locaux ?

➔ François Galabrun répond que dans le cadre d'un projet financé par des fonds européens, les investissements doivent être maintenus dans leur objectif pendant une durée de 5 ans.

Une question porte sur les dépenses présentées.

→ Comme il y a des dépenses qui portent sur l'achat de matériel d'occasion qui n'est pas éligible, le montant présenté est inférieur au montant global du projet.

Question sur le stationnement des visiteurs :

→ Un terrain attenant a été acheté pour permettre la création d'une zone de stationnement arborée avec des arbres fruitiers

Danièle Bosch rappelle la nécessité d'obtenir les autorisations administratives et de respecter la réglementation en matière de sécurité incendie.

Il n'y a plus de questions, la Présidente remercie le porteur de projet qui quitte la salle.

Discussion

Sandra Cardon explique que depuis la première présentation du projet, un rendez-vous a été organisé avec la CCI pour travailler sur le projet. Celui-ci est mieux structuré, un échéancier a été réalisé ainsi qu'une réflexion sur les tarifs, la fréquentation et les recettes prévisionnelles. Le projet a muri et affiche des résultats raisonnables. Il n'y a pas de doute sur l'activité des gîtes.

Magali Vergnes ajoute que l'objectif n'est pas de financer des projets qui vont à leur perte. Le fait d'avoir émis des réserves lors du premier passage lui a permis de prendre du recul sur le projet, de le mettre en contact avec des professionnels à même de l'accompagner dans son projet.

Il n'y a plus de remarques sur ce dossier, la Présidente met au vote (NB : il s'agit d'un avis d'opportunité, non engageant. Le vote en programmation devra être fait ultérieurement lorsque les conditions de quorum seront atteintes)

Avis d'opportunité pour le projet du Grand Sauvage : Vote favorable à l'unanimité

4. Projets à programmer

Le quorum n'étant pas atteint, ce point de l'ordre du jour ne peut pas être traité.

5. Actualité des projets programmés

A la demande de certains membres du comité de programmation, des informations seront désormais données à chaque réunion sur l'actualité des projets sélectionnés. Une carte des projets peut être consultée à l'adresse suivante :

<https://www.gal-estaudois.fr/programme-leader-2014-2020/projets-soutenus/>

Par ailleurs, l'équipe du GAL communique sur le site internet (www.gal-estaudois.fr) et sur la page Facebook (www.facebook.fr/GALEstAudois) lors des déplacements et réunions de suivi des projets.

6. Evaluation à mi-parcours et demande de dotation complémentaire

L'année 2018 marque la moitié de la mise en œuvre du programme Leader. A cette occasion et sur demande de la Région Occitanie, autorité de gestion des fonds européens, l'Association Minervois Corbières Méditerranée (AMCM) mène une évaluation à mi-parcours en rencontrant les différents partenaires impliqués dans l'animation du programme sur le périmètre du GAL de l'Est-Audois : collectivités publiques, chambres consulaires, acteurs locaux du secteur privé. Une première phase du rapport d'évaluation doit être rendue le 06 juillet 2018 et constituera une demande de dotation complémentaire. Une rencontre entre les GAL et la Région est prévue au cours de l'été 2018. L'attribution des dotations complémentaires en commission permanente de la Région sera votée en novembre 2018. Une trame de demande de dotation complémentaire a été transmise aux GAL.

L'évaluation est réalisée en interne et avec la participation des membres du comité de programmation dans le but de comprendre la façon dont le programme a été mis en œuvre jusqu'à présent, de juger la réalisation et les méthodes de travail appliquées, et enfin d'améliorer les pratiques pour la fin de la programmation. Le calendrier de réunion proposé pour 2018 est le suivant :

	Comité technique	Groupe de travail technique	Comité de programmation	Groupe de travail évaluation
	<i>techniciens EPCI, consulaires, Dép</i>	<i>techniciens EPCI, consulaires, Dép</i>	<i>membres CoProg - double quorum indispensable</i>	<i>membres CoProg - pas d'exigence de quorum</i>
Mars	23/03/2018 : Réunion GALs-Région sur l'évaluation			
Avril	04/04/2018			
		12/04/2018		
Mai	début mai : Réunions GAL-partenaires (EPCI, Dep, consulaires)			
			26/04/2018	Reporté au 17/05/2018
	30/05/2018			23/05/2018
Juin			13/06/2018	
Juillet Août	06/07/2018 : Rendu dossier demande de dotation complémentaire			
	Réunion GAL- Région - Département			
			Entretiens membres CoProg	
Septembre				05/09/2018
	13/09/2018			
Octobre			04/10/2018	
Novembre	Réallocation dotation complémentaire			

Evaluation à mi-parcours

Demande dotation complémentaire

NB : la réunion du 26/04/2018 ayant été reportée au 17/05/2018, le groupe de travail sur l'évaluation se réunira en matinée du 13/06/2018 juste avant le comité de programmation.

7. Coopération

Les projets de coopération suivants sont évoqués :

1) Projet coopé Canal du Midi

Territoires : Est-Audois, Haut Languedoc et Vignobles, Carcassonnais, Terroirs Lauragais

Actions : outils de communication mutualisés (brochure, exposition), canalathlon

Rappel : Ce projet a obtenu un avis d'opportunité favorable en séance du 17 janvier 2018. Il sera prochainement programmé et mis en œuvre.

2) Projet coopé Méditerranée Bulgarie/Grèce/Italie

Territoires : Est-audois, GAL de la région de Burgas en Bulgarie, recherche de GALs en Italie et Grèce

Actions : développement d'une croisière entre les ports de Burgas et Sète et création de parcours touristiques vers l'arrière-pays lors des escales. Les GAL seront des relais sur les territoires. Un premier travail exploratoire va être mené en mai-juin 2018, pour une première phase de test en 2020 et un développement du projet en 2021-2022. Ce projet sera présenté de façon plus détaillée une fois que les contours de l'accord de coopération seront mieux définis.

8. Questions diverses

- Il est porté à la connaissance des membres du comité de programmation que l'ensemble des GAL de la Région Occitanie se sont réunis le 11 avril 2018 à Narbonne. Cette réunion était co-organisée par les référents régionaux de LEADER France, à savoir le GAL de l'Est-audois pour le PDR Languedoc-Roussillon, et le GAL du Pays sud-toulousain pour le PDR Midi-Pyrénées. Cette réunion a permis de faire le point sur la mise en œuvre du programme LEADER par les GAL, de faire remonter les difficultés et d'échanger sur l'évaluation à mi-parcours. Le compte-rendu de cette réunion a été présenté à Madame Aurélie MAILLOLS, vice-présidente de la Région Occitanie en charge de la ruralité et la montagne, en présence des services de la Région.

- François Galabrun présente l'appel à projet du Réseau Rural national sur l'animation de territoire notamment sur la question des services à la population en milieux ruraux. La réponse à l'appel à projet se fait dans le cadre d'un consortium de 10 GAL et sous l'égide de LEADER France. En cas d'acceptation, cela permettrait de rapporter 10 000 euros à l'AMCM par an pour l'animation de cette question qui fait partie de la stratégie du GAL de l'est-audois (fiche action n°2)

Magali Vergnes rappelle qu'il est valorisant pour le GAL et pour notre territoire de s'insérer dans des réseaux régionaux et nationaux. C'est aussi une reconnaissance pour notre GAL de participer à des appels à projet nationaux.

La séance est levée à 16h30.

ANNEXE 1 : EMARGEMENT

Collège PUBLIC		Collège PRIVE	
Marcel ANDRIEU	Suppléant	Frédérique OLIVIE	Titulaire
Gérard BARTHEZ	Titulaire	Jean-Pascal PELAGATTI	Suppléant
Emile DELPY	Suppléant (non votant en présence du titulaire)	Eliane PIERONI	Titulaire
Jean-Louis GALIBERT	Titulaire	Hélène POLONI	Titulaire
Evelyne ROUFFIA	Titulaire	Ludovic ROUX	Suppléant
Magali VERGNES	Titulaire		

Techniciens et invités :

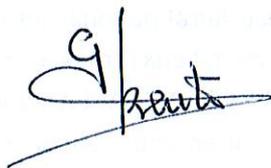
- Danièle BOSCH, CA du Grand Narbonne
- Sandra CARDON, Chambre du Commerce et de l'Industrie de l'Aude
- Roland DELSOL, Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Aude
- Jean-Luc FABRE, Département de l'Hérault
- François GALABRUN, AMCM-GAL de l'Est-Audois
- Camille GRENTZINGER, AMCM-GAL de l'Est-Audois
- Sabrina LIOT-DASSAGATE, CC La Domitienne

10

A Narbonne, le 31/05/2018

Gérard BARTHEZ
Président de l'AMCM

Magali VERGNES
Présidente du comité de programmation




Association Minervois Corbières Méditerranée

GAL DE L'EST-AUDOIS

Dispositif Européen LEADER 2014-2020

Comité de programmation du 17 mai 2018



Ordre du jour

1. Point d'avancement
2. Projets pour passage en opportunité
3. Projets pour sélection en programmation
4. Actualité des projets programmés
5. Evaluation à mi-parcours
6. Coopération
7. Questions diverses

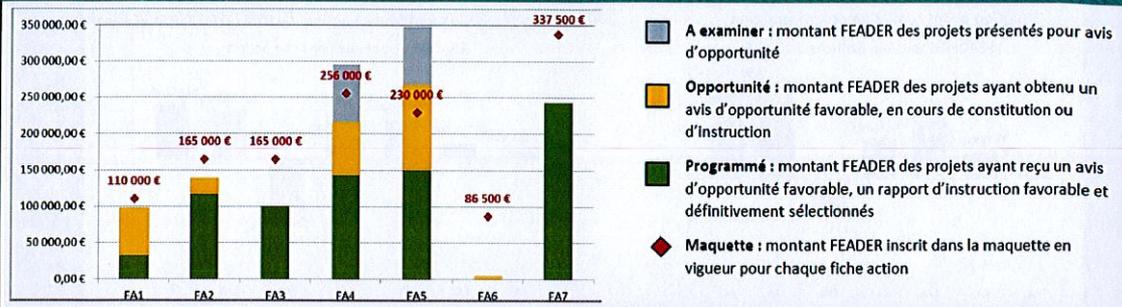
1. Point d'avancement

- Avancement régional
- Document de suivi de la maquette
- Actualité des projets programmés

Avancement des 16 GALs du PDR Languedoc-Roussillon (données Région 23/03/18)

	Enveloppe FEADER	Programmation			Conventions				Paielement			
		Nombre de dossiers programmés	Montant FEADER programmé	Taux prog*	Nb conventions émises	Nb conventions signées	taux de conventions émises	taux de conventions signées	Nb DP repus	Nb DP payées	Montant FEADER payés	taux paiement/ prog
11	4 950 000 €	45	1 685 232 €	34%	41	23	91%	51%	14	4	264 755 €	16%
Carcassonnais	1 850 000 €	7	369 897 €	20%	6	5	86%	71%	3	1	127 934 €	35%
Est audois	1 350 000 €	20	799 755 €	59%	18	8	90%	40%	4	1	72 462 €	9%
Haute Vallée de l'Aude	1 750 000 €	18	515 580 €	29%	17	10	94%	56%	7	2	64 359 €	12%
30	7 000 000 €	107	2 768 899 €	40%	71	42	66%	39%	22	5	335 803 €	12%
Cévennes	1 650 000 €	27	783 628 €	47%	23	14	85%	52%	7	1	91 810 €	12%
Garrigues en Costières de Nîmes	1 800 000 €	18	455 424 €	25%	13	6	72%	33%	4	1	72 416 €	16%
Uzège Pont du Gard	1 750 000 €	24	606 591 €	35%	9	5	38%	21%	5	1	65 921 €	11%
Vidourle Camargue	1 800 000 €	38	923 256 €	51%	26	17	68%	45%	6	2	105 656 €	11%
34	5 350 000 €	83	2 459 044 €	46%	67	33	81%	40%	10	1	80 062 €	3%
Cœur d'Hérault	1 850 000 €	22	770 788 €	42%	12	5	55%	23%	4	-	- €	0%
Grand Pic Saint Loup	1 850 000 €	27	706 799 €	38%	24	12	89%	44%	3	-	- €	0%
Haut-Languedoc et Vignobles	1 650 000 €	34	981 457 €	59%	31	16	91%	47%	3	1	80 062 €	8%
40	5 755 000 €	88	2 025 993 €	35%	71	45	81%	51%	25	8	501 435 €	25%
Causses Gévaudan	2 050 000 €	26	772 491 €	38%	19	9	73%	35%	4	3	198 337 €	26%
Gévaudan	1 750 000 €	19	457 142 €	26%	17	7	89%	37%	9	2	110 535 €	24%
Terre de Vie	1 955 000 €	43	796 360 €	41%	35	29	81%	67%	12	3	152 563 €	24%
66	5 250 000 €	97	2 556 559 €	49%	64	41	66%	42%	18	3	247 291 €	10%
Pyrénées Méditerranée	1 650 000 €	54	1 091 983 €	66%	35	23	65%	43%	8	2	183 201 €	17%
Terres Romanes en Pays Catalan	1 950 000 €	28	770 961 €	40%	15	11	54%	39%	7	-	- €	0%
Vallée de l'Agly	1 650 000 €	15	693 615 €	42%	14	7	93%	47%	3	1	64 090 €	9%
Total général	28 305 000 €	420	11 495 727 €	41%	314	184	75%	44%	89	21	1 429 346 €	12%

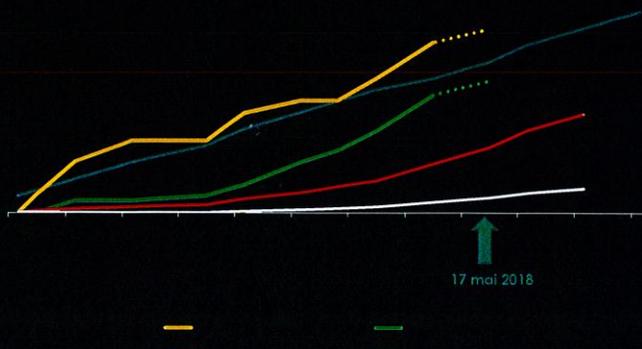
Suivi maquette



Remarques :

- Deux projets positionnés sur la FA 4 et examinés en comité technique ne sont pas prêts pour le passage en comité de programmation
- Transferts à prévoir vers la FA 5 pour programmer les projets sélectionnés en opportunité

Suivi maquette



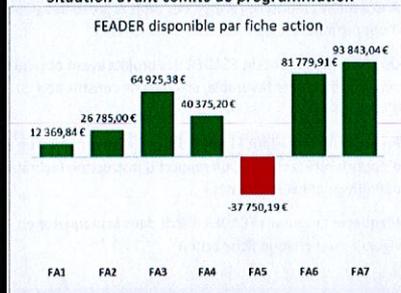
Cible :
Programmer 1 350 000 € de FEADER avant fin 2018

État d'avancement : (avant CP)
Programmé : 787 121 € FEADER
+ opportunité : 1 067 672 € FEADER

Prévision après CP (montant maximum)
Programmé : 845 249 € FEADER
+ opportunité : 1 205 800 € FEADER

Suivi maquette

Situation avant comité de programmation



Situation après comité de programmation (si avis favorable pour tous)

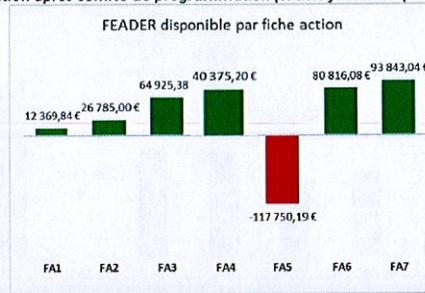


Tableau récapitulatif de suivi de la programmation

Fiche action	Maquette FEADER en vigueur	Demandes totales		Demandes en cours d'examen		Dossiers sélectionnés en opportunité et non programmés			Dossiers programmés au niveau du GAL			FEADER restant		
		Nb	Montant FEADER	Nb	Montant FEADER	Nb	Montant FEADER	%	Nb	Montant FEADER	%	Reste non demandé	Reste non sélectionné	Reste non programmé
19.2 " Mise en œuvre d'opérations dans le cadre de la stratégie locale de développement"														
FA1	110 000 €	6	97 630,16 €	0	0,00 €	5	64 990,16 €	59%	1	32 640,00 €	30%	12 369,84 €	12 369,84 €	77 360,00 €
FA2	165 000 €	3	138 215,00 €	0	0,00 €	1	21 045,00 €	13%	2	117 170,00 €	71%	26 785,00 €	26 785,00 €	47 830,00 €
FA3	165 000 €	2	100 074,62 €	0	0,00 €	0	0,00 €	0%	2	100 074,62 €	61%	64 925,38 €	64 925,38 €	64 925,38 €
FA4	256 000 €	10	295 624,80 €	2	80 000,00 €	2	72 477,00 €	28%	6	143 147,80 €	56%	-39 624,80 €	40 375,20 €	112 852,20 €
FA5	230 000 €	13	347 750,19 €	2	80 000,00 €	5	117 318,39 €	51%	6	150 431,80 €	65%	-117 750,19 €	-37 750,19 €	79 568,20 €
TOTAL 19.2	926 000 €	34	979 294,77 €	4	160 000,00 €	13	275 830,55 €	30%	17	543 464,22 €	59%	-53 294,77 €	106 705,23 €	382 535,78 €
19.3 " Coopération"														
FA6	86 500 €	1	4 720,09 €	0	0,00 €	1	4 720,09 €	5%	0	0,00 €	0%	81 779,91 €	81 779,91 €	86 500,00 €
19.4 " Animation et fonctionnement du GAL de l'Est-Audois"														
FA7	337 500 €	3	243 656,96 €	0	0,00 €	0	0,00 €	0%	3	243 656,96 €	72%	93 843,04 €	93 843,04 €	93 843,04 €
TOTAL	1 350 000 €	38	1 227 671,82 €	4	160 000,00 €	14	280 550,64 €	21%	20	787 121,18 €	58%	122 328,18 €	282 328,18 €	562 878,82 €

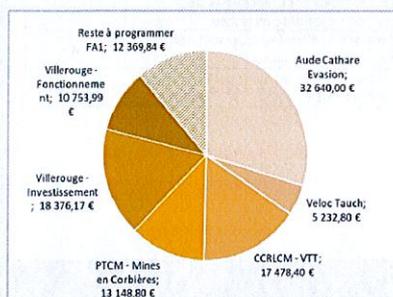
FA1 - Développer les solutions innovantes en matière de mobilité – montant FEADER 110 000 €

	Nom projet	Etat d'avancement	Type d'op	Assiette éligible	FEADER demandé	Taux FEADER	Auto-fin.	Taux autofin.	Total aides publiques	Cofinanceurs	Date CP opp	Date CP prog
FA1	Veloc TAUCH	3- Opportunité CoProg : favorabl	1.2	8 178,25 €	5 232,80 €	64%	1 635,25 €	20%	1 308,20 €	CCCSM	17/01/2018	-
	Villeroige - Autopartage 1. Investis	3- Opportunité CoProg : favorabl	1.1	28 712,76 €	18 376,17 €	64%	5 742,55 €	20%	4 594,04 €	Région et MOP	17/01/2018	-
	Villeroige - Autopartage 2. Fonctio	3- Opportunité CoProg : favorabl	1.1	16 803,11 €	10 753,99 €	64%	3 360,62 €	20%	- €	Dép 11 et MOP	17/01/2018	-
	CCRCLM sentiers VTT	3- Opportunité CoProg : favorabl	1.3	27 310,00 €	17 478,40 €	64%	5 462,00 €	20%	4 369,60 €	Dép 11	17/01/2018	-
	PTCM Mines en Corbières	3- Opportunité CoProg : favorabl	1.3	20 545,00 €	13 148,80 €	64%	4 109,00 €	20%	3 287,20 €	Dép 11	17/01/2018	-
	Aude Evasion Cathare - VAE	6- Convention notifiée	1.2	51 000,75 €	32 640,00 €	64%	10 200,75 €	20%	8 160,00 €	CCCSM	22/09/2016	01/08/2017

Enveloppe FA1		110 000,00 €
FEADER demandé		97 630,16 €
dont FEADER à examiner		- €
dont FEADER opportunité		64 990,16 €
dont FEADER programmé		32 640,00 €

solde
 12 369,84 € FEADER restant non demandé
 12 369,84 € FEADER restant non sélectionné
 77 360,00 € FEADER restant non programmé

Répartition des montants FEADER programmés



Indicateurs de la fiche action

Type d'indicateurs	Indicateurs	CIBLE
Réalisation	Nombre de services liés à la mobilité soutenus	4
Réalisation	Nombre de nouveaux itinéraires créés ou requalifiés	2
Réalisation	Nombre d'études sur les modes de déplacements soutenus	2
Résultats	Nombre de communes rurales impactées par les projets soutenus	31

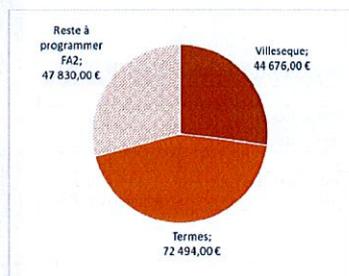
FA2 - Structurer l'offre et l'accès aux services de proximité – montant FEADER 165 000 €

	Nom projet	Etat d'avancement	Type d'op	Assiette éligible	FEADER demandé	Taux FEADER	Auto-fin.	Taux autofin.	Total aides publiques	Cofinanceurs	Date CP opp	Date CP prog
FA2	Comigne Multiservice	3- Opportunité CoProg : favorabl	2.2	81 075,00 €	21 045,00 €	26%	16 215,00 €	20%	43 815,00 €	FISAC + Région	07/04/2016	-
	Villesèque Halle	5- Programmation CoProg : favo	2.2	244 633,87 €	44 676,00 €	18%	154 957,87 €	63%	45 000,00 €	Région + Dép11	09/06/2016	26/10/2017
	Termes Auberge	6- Convention notifiée	2.2	278 117,00 €	72 494,00 €	26%	55 623,00 €	20%	150 000,00 €	DETR + Région + L	22/09/2016	09/03/2017

Enveloppe FA2		165 000,00 €
FEADER demandé		138 215,00 €
dont FEADER à examiner		- €
dont FEADER opportunité		21 045,00 €
dont FEADER programmé		117 170,00 €

solde
 26 785,00 € FEADER restant non demandé
 26 785,00 € FEADER restant non sélectionné
 47 830,00 € FEADER restant non programmé

Répartition des montants FEADER programmés



Indicateurs de la fiche action

Type d'indicateurs	Indicateurs	CIBLE
Réalisation	Points multiservices	3
Réalisation	Opérations de services mutualisés, équipements numériques d'Informations locales	3
Résultats	Nombre d'actions innovantes dans le mode de gestion ou les modalités de diffusion de l'information sur les services	6
Résultats	Nombre de communes rurales impactées par les projets soutenus	31

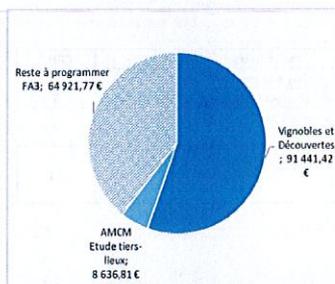
FA3 - Marketing territorial et installation de nouvelles activités économiques innovantes ancrées au territoire – montant FEADER 165 000€

FA3	Nom projet	Etat d'avancement	Type d'op	Assiette éligible	FEADER demandé	Taux FEADER	Auto-fin.	Taux autofin.	Total aides publiques	Cofinanceurs	Date CP opp	Date CP prog
	Vignobles et Découvertes	G6- Convention notifiée	3.4	142 877,23 €	91 441,42 €	64%	28 575,45 €	20%	22 860,36 €	MOP	26/10/2017	17/01/2018
	AMCM Etude tiers-lieux	G- Attente signature convention	3.3	13 489,42 €	8 633,20 €	64%	2 697,92 €	20%	2 158,30 €	MOP	01/06/2017	08/06/2017

Enveloppe FA3	
Enveloppe FA3	165 000,00 €
FEADER demandé	100 074,62 €
dont FEADER à examiner	- €
dont FEADER opportunité	- €
dont FEADER programmé	100 074,62 €

solde	
64 925,38 €	FEADER restant non demandé
64 925,38 €	FEADER restant non sélectionné
64 925,38 €	FEADER restant non programmé

Répartition des montants FEADER programmés



Indicateurs de la fiche action

Type d'indicateurs	Indicateurs	CIBLE
Réalisation	Actions de développement économique, de marketing territorial, de mise en réseau	4
Réalisation	Nombre d'opérations d'accompagnement des filières et des entreprises réalisées	4
Résultats	Nombre d'entreprises créées sur le périmètre du GAL EA ; Données INSEE	1200/an

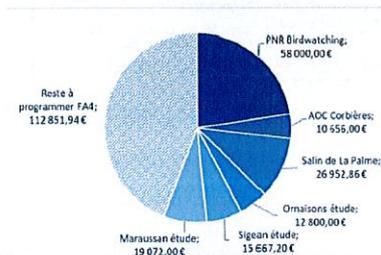
FA4 - Exploiter le potentiel touristique en agissant sur l'offre et sur l'emploi à travers l'itinérance et la structuration de pôles touristiques – montant FEADER 256 000 €

FA4	Nom projet	Etat d'avancement	Type d'op	Assiette éligible	FEADER demandé	Taux FEADER	Auto-fin.	Taux autofin.	Total aides publiques	Cofinanceurs	Date CP opp	Date CP prog
	OT Corbières Sauvages	1- Demande éligible, attente pos	4.4	40 000,00 €	40 000,00 €	64%		22%	10 000,00 €	Région	-	-
	OT Gruissan	1- Demande éligible, attente pos	4.4	40 000,00 €	40 000,00 €	55%		20%	10 000,00 €	Région + Dép	-	-
	PNR Oustalet	3- Opportunité CoProg : favorable	4.2	56 954,00 €	28 477,00 €	50%	11 390,80 €	20%	17 086,20 €	DREAL + Région + Dép	17/01/2018	-
	Tastu-Douzens	3- Opportunité CoProg : favorable	4.2	205 009,95 €	44 000,00 €	21%	150 009,95 €	73%	11 000,00 €	Carca Agglo + Douzens	09/06/2016	-
	AOC Corbières-Diagnostic Birdwatching	6- Convention notifiée	4.2	16 680,00 €	10 656,00 €	64%	3 360,00 €	20%	2 664,00 €	CCRLCM	09/06/2017	08/06/2017
	Birdwatching	6- Attente signature convention	4.2	114 104,95 €	58 000,00 €	50%	38 247,52 €	21%	17 857,42 €	Région	09/03/2017	29/10/2017
	La Palme	6- Attente signature convention	4.2	42 113,44 €	26 952,80 €	64%	8 422,69 €	20%	6 738,15 €	G'Narbonne + La Palme	09/06/2016	01/08/2017
	Sigean Port Mahon	6- Convention notifiée	4.2	24 480,00 €	15 667,20 €	64%	4 896,00 €	20%	3 916,80 €	Grand Narbonne	22/09/2016	08/09/2017
	Maraussan	6- Convention notifiée	4.2	29 800,00 €	19 072,00 €	64%	5 960,00 €	20%	4 768,00 €	Région	07/04/2016	20/01/2017
	Omaisons	6- Convention notifiée	4.2	20 000,00 €	12 800,00 €	64%	4 000,00 €	20%	3 200,00 €	MOP	09/06/2016	20/01/2017

Enveloppe FA4	
Enveloppe FA4	256 000,00 €
FEADER demandé	295 624,80 €
dont FEADER à examiner	80 000,00 €
dont FEADER opportunité	72 477,00 €
dont FEADER programmé	143 147,80 €

solde	
- 39 624,80 €	FEADER restant non demandé
40 375,20 €	FEADER restant non sélectionné
112 852,20 €	FEADER restant non programmé

Répartition des montants FEADER programmés



Indicateurs de la fiche action

Type d'indicateurs	Indicateurs	CIBLE
Réalisation	Etudes réalisées	3
Réalisation	Opérations liées à l'itinérance douce	3
Réalisation	Hébergements et création d'activités	4
Réalisation	Outils Office du tourisme	2
Résultats	Nombre de communes impliquées dans les projets (maillage territorial)	41 (1/3 des communes du GAL)

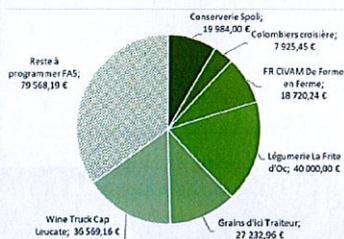
FA5 - Valoriser les ressources locales pour encourager les circuits courts durables – montant FEADER 230 000 €

Nom projet	Etat d'avancement	Type d'op	Assiette éligible	FEADER demandé	Taux FEADER	Auto-fin.	Taux autofin.	Total aides publiques	Cofinanceurs	Date CP opp	Date CP prog
CMA Cité du goût et des sensations	1- Demande éligible, attente par	5.2		40 000,00 €				10 000,00 €	CCRLCM	-	-
Le Grand Sauvage	1- Demande éligible, attente par	5.2	61 000,00 €	40 000,00 €	66%	11 000,00 €	20%	10 000,00 €	Grand Narbonne	17/01/2018	-
Asso De Femmes en Fêtes	1-3- Opportunité CoProg : favorable	5.2	29 907,77 €	19 140,97 €	64%	5 981,56 €	20%	4 785,24 €	Dép 34 + Domilien	17/01/2018	-
Chocolatiers calhars	3- Opportunité CoProg : favorable	5.3	472 000,00 €	40 000,00 €	8%	422 000,00 €	89%	10 000,00 €	Grand Narbonne	17/01/2018	-
Château de Paraza - Epicer	3- Opportunité CoProg : favorable	5.2	10 000,00 €	6 400,00 €	64%	2 000,00 €	20%	1 600,00 €	CCRLCM	08/08/2017	-
Le Poulpe	3- Opportunité CoProg : favorable	5.2	58 978,22 €	36 468,06 €	64%	11 395,65 €	20%	9 116,51 €	Grand Narbonne	08/08/2017	-
B et C épicerie Laroque de	3- Opportunité CoProg : favorable	5.2	23 924,00 €	15 311,36 €	64%	4 784,80 €	20%	3 827,84 €	CCRLCM	08/08/2017	-
FR CIVAM	6- Convention envoyée au porteu	5.2	29 250,37 €	18 720,24 €	64%	5 850,07 €	20%	4 680,06 €	Grand Narbonne	22/09/2016	01/08/2017
Conserverie Spoil	6- Attente signature convention	5.1	43 352,61 €	19 984,00 €	46%	18 372,61 €	42%	4 996,00 €	FISAC	26/10/2017	26/10/2017
Grains d'Ici - Pouzols	6- Attente signature convention	5.2	42 551,53 €	27 232,96 €	64%	8 510,33 €	20%	6 808,24 €	Grand Narbonne	08/09/2017	17/01/2018
WineTrack Cave Leucate	6- Convention notifiée	5.2	57 139,31 €	36 568,16 €	64%	11 427,66 €	20%	9 142,29 €	Grand Narbonne	26/10/2017	17/01/2018
Colombiers croisés	6- Convention notifiée	5.2	12 383,48 €	7 925,44 €	64%	2 478,68 €	20%	1 961,36 €	Dép34	09/03/2017	08/09/2017
Légumerie La Frite d'Oc	6- Convention notifiée	5.1	76 390,00 €	40 000,00 €	52%	26 390,00 €	35%	10 000,00 €	Grand Narbonne	09/03/2017	08/09/2017

Enveloppe FA5	230 000,00 €
FEADER demandé	347 750,19 €
dont FEADER à examiner	80 000,00 €
dont FEADER opportunité	117 318,39 €
dont FEADER programmé	150 431,80 €

solde
 - 117 750,19 € FEADER restant non demandé
 - 37 750,19 € FEADER restant non sélectionné
 79 568,20 € FEADER restant non programmé

Répartition des montants FEADER programmés



Indicateurs de la fiche action

Type d'indicateurs	Indicateurs	CIBLE
Réalisation	Nombre d'actions de soutien aux filières locales, aux filières d'agro ou bio matériaux	6
Réalisation	Nombre d'actions de soutien à l'artisanat local	3
Résultats	Nombre d'entreprises créées sur le périmètre du GAL EA ; Données INSEE	1200/an

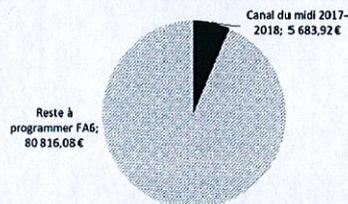
FA6 – Coopération – montant FEADER 86 500 €

FA6	Nom projet	Statut	Assiette éligible	FEADER demandé	Taux FEADER	Auto-fin.	Taux autofin.	Total aides publiques	Cofinanceurs	Date CP opp	Date CP prog
	Coopération Canal du Midi	3- Opportunité CoProg : favorable, attente	7 104,90 €	5 683,92 €	80%	- €	0%	1 420,98 €	MOP	17/01/2018	-

Enveloppe FA6	86 500,00 €
FEADER demandé	5 683,92 €
dont FEADER à examiner	- €
dont FEADER sélectionné	5 683,92 €
dont FEADER programmé	- €

solde
 80 816,08 € FEADER restant non demandé
 80 816,08 € FEADER restant non sélectionné
 86 500,00 € FEADER restant non programmé

Répartition des montants FEADER programmés



Indicateurs de la fiche action

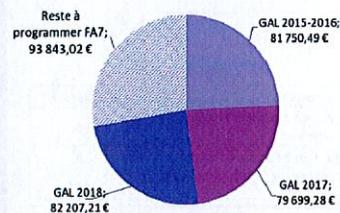
Type d'indicateurs	Indicateurs	CIBLE
Réalisation	Nombre d'actions de coopération	5
Résultats	Nombre de territoire partenaires impliqués	10

FA7 - Animation et fonctionnement du GAL de l'Est-Audois - montant FEADER 337 500 €

Nom projet	Statut	Assiette éligible	FEADER demandé	Taux FEADER	Auto-fn.	Taux autofn.	Total aides publiques	Cofinanceurs	Date CP opp.	Date CP prog.
FA7 GAL 2018	5- Programmation CoProg : favorable, à conventionner	102 750,02 €	82 207,21 €	80%	- €	0%	20 551,81 €	Région + Dép 34	17/01/2018	17/01/2018
GAL 2017	5- Programmation CoProg : favorable, à conventionner	90 024,13 €	79 699,28 €	80%	- €	0%	19 924,82 €	Région + Dép 34	09/03/2017	09/04/2017
GAL 2015-2016	5- Convention notifiée	102 188,08 €	81 750,49 €	80%	- €	0%	20 437,61 €	Région + Dép 34	07/04/2016	06/09/2016

Enveloppe FA7		solde	
Enveloppe FA7	337 500,00 €	93 843,04 €	FEADER restant non demandé
FEADER demandé	243 050,90 €	93 843,04 €	FEADER restant non sélectionné
dont FEADER à examiner	- €	178 000,25 €	FEADER restant non programmé
dont FEADER sélectionné	82 207,21 €		
dont FEADER programmé*	161 449,75 €		

Répartition des montants FEADER programmés



Indicateurs de la fiche action

Type d'indicateurs	Indicateurs	CIBLE
Réalisation	Nombre d'actions	6
Résultats	Nombre d'emplois maintenus ou créés	2 ETP

Fonctionnement GAL 2018

Proposition : pas d'éligibilité pour les projets démarrant en 2018

Ordre du jour

1. Point d'avancement
2. Projets pour passage en opportunité
3. Projets pour sélection en programmation
4. Actualité des projets programmés
5. Evaluation d'impacts
6. Coopération
7. Questions diverses

2. Projets à examiner pour opportunité

- 4 dossiers déjà examinés qui ont été retravaillés sur le contenu et le plan de financement (application du plafond de 40 000€ de FEADER)
 - OT Gruissan pour la Route du Sel et des Pêcheurs
 - OT Corbières Sauvages
 - Cité du Goût et des Saveurs de la CMA de l'Aude
 - Domaine le Grand Sauvage

Suite aux remarques du comité technique : 2 projets présentés ce jour (CMA de l'Aude et Le Grand Sauvage)

Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Aude Cité du goût et des saveurs

Ateliers destinés au grand public et aux professionnels au CFAI de Lézignan-Corbières et sur des événements, mis en place par la CMA de l'Aude

- FA 5 Valoriser les ressources locales pour encourager les circuits courts durables
- TO 2 Promotion et commercialisation des produits issus du périmètre du GAL en circuits
- Coût total = 63 596,37 € dont frais salariaux, organisation ateliers et matériel
 - FEADER max = 40 000 €
 - Cofinancement : CCRLCM (acquis)
- Régime d'aides d'Etat : Services des base en milieu rural



Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude Cité du Goût et des Saveurs de l'Aude

- Présentation par Gilles CADEAC, directeur du CFAI de Lézignan-Corbières et Isabelle VERGNES, chargée de mission de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Aude



Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude Cité du Goût et des Saveurs de l'Aude

- La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude met en place la Cité du Goût et des Saveurs dans les locaux du CFAI Henri Martin à Lézignan Corbières
- Sa mise en place a pour but de **valoriser** les **produits** et les **savoirs faire** du périmètre du GAL de l'Est Audois au travers
 - D'**ateliers cuisine, pâtisserie, charcuterie traiteur** ouverts au grand public, d'**ateliers de perfectionnement** ouverts aux professionnels, d'animation sur les manifestations telle que prom'aude, d'élaboration de guide culinaire, de livret recette,
 - Des **formations de haut niveau** qui seront assurées **par des MOF ou des Chefs étoilés** pour permettre la **montée en compétences** dans les entreprises artisanales du périmètre du GAL de l'Est Audois



Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude Cité du Goût et des Saveurs de l'Aude Atelier test du 16 décembre 2017





Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude Cité du Goût et des Saveurs

En décembre 2017, la CMA de l'Aude a testé le concept de la Cité du Goût et des Saveurs en proposant 2 ateliers :

- 2 décembre 2017 Atelier pâtisserie autour de la bûche de Noël
- 16 décembre 2017 Atelier cuisine autour du Chapon de la Maison Mas à Carlet d'Aude

Les ateliers peuvent accueillir 10 à 16 stagiaires et se déroulent d'octobre à juin le samedi matin de 9h30 à 12h30.

- Pâtisserie: tous les 1^{er} samedi du mois
- Cuisine : tous les 3^{ème} samedi du mois
- Charcuterie Traiteur : tous les 2^{ème} samedi des mois pairs

Les stagiaires repartent après 3 heures de cours avec les préparations qu'ils ont cuisinées pour les partager en famille ou entre amis, ce qui permet leur valorisation.

La Cité du Goût et des Saveurs intervient également lors de manifestations telle que Prom'Aude (3 ateliers en 2018 programmés), Halles de Narbonne (2 ateliers programmés)+ Marché de producteurs et de l'Artisanat Quai Valière Narbonne (1 atelier en cours de programmation avec l'office Narbonnais du Commerce, de l'Artisanat et des Services)



Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude Cité du Goût et des Saveurs

Dépenses : 65 596,37 € dont

- Frais de personnel (chargée de projet, professeurs) : 39 660,40 €
- Communication (Plan média, Promotion Page Facebook, Livret pédagogique) : 9 225,00 €
- Frais de mission, coûts indirects : 6 589,56 €
- Etudes, conseils, prestations : 6 601,55€
- Equipement, matériel : 1519,86 €

Cofinancement par la communauté de communes de la Région Lézignanaise, Corbières et Minervois (CCRLCM)



Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude Cité du Goût et des Saveurs

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude cherche à travers ces ateliers à accroître la notoriété des productions locales et des savoirs faire artisanaux et à s'intégrer ainsi dans un dynamisme de développement économique du territoire du GAL de l'Est Audois.

Pour chaque livret de recettes donnés aux stagiaires en début d'atelier les coordonnées des producteurs, artisans, commerçants ayant à la vente les matières premières nécessaires aux recettes présentées seront mentionnées de façon non exhaustives.

Un partenariat avec le Grand Narbonne, le Pays touristique Corbières Minervois et la Chambre d'Agriculture permettra d'identifier les producteurs de périmètre du Gal Est Audois. (liste fournie par le Grand Narbonne, convention en cours de signature avec le Pays Touristique Est Audois avec listing des productions et producteurs en cours de mise à jour, partenariat signé avec le Président de la Chambre d'Agriculture.)



Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude Cité du Goût et des Saveurs





Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Aude Cité du Goût et des Saveurs



Merci pour votre attention

5 minutes dédiées aux questions

10 minutes de discussion et vote pour sélection en opportunité

SAS Le Grand Sauvage Réhabilitation et reconversion d'un domaine viticole

Réhabilitation et reconversion d'un domaine viticole en un pôle créative et responsable

Domaine de onze bâtiments dont création d'un bar à vins, d'un food-truck et boutiques faisant l'objet de la demande

- FA 5 Circuits courts - TO2 Promotion commercialisation en circuits courts
- Coût total = 116 000 € dont 61 000€ de dépenses présentées au dossier
 - FEADER max = 40 000 €
 - Cofinancement demandé : Grand Narbonne ? 10 000€
- Régime d'aides d'Etat : services de base en milieu rural

SAS Le Grand Sauvage Réhabilitation et reconversion d'un domaine viticole

- Présentation par Renaud PARAVEL, entrepreneur, SAS Domaine du Grand Sauvage

SAS **Domaine du Grand Sauvage** **LE GRAND SAUVAGE**



Un entrepreneur

Renaud Paravel, musicien d'expérience et graphiste

Réalisations en région : La maison 1852, le restaurant des Salins de La Palme (scénographie, graphisme)

Un lieu

Ancien domaine viticole racheté en 2017 dans le cadre d'un concours SAFER autour d'un projet Agro-culturo-touristique

SAS **Domaine du Grand Sauvage** **LE GRAND SAUVAGE**



Le projet

Un patrimoine bâti de 1600m² permettant de mettre en synergie plusieurs activités sur le même lieu, à 4 minutes de la sortie de l'A9 :

- Des gîtes (2 ouvert en 2018, 2 en 2019)
- Une salle Restauration/Bar à vin et à bières locales/ et de spectacles vivants (printemps 2019)
- Des boutiques de produits locaux (printemps 2019)
- Une salle de répétition (2018 – 2019)
- Une salle d'exposition
- Une salle de réunion
- 3 hectares de terrains permettant l'accueil

SAS **Domaine du Grand Sauvage** **LE GRAND SAUVAGE**



Un lieu permettant de créer des prestations innovantes sur le territoire du GAL de l'Est-Audois

- Lieu de résidence création / exposition
- Stages collectifs, répétitions
- Ateliers (cuisine, peinture, stages musiques, masterclass...)
- Séminaires
- Salons
- Marchés
- Conférences
- ...

→ Un lieu de référence

SAS **Domaine du Grand Sauvage** **LE GRAND SAUVAGE**



○ Au centre de ce projet : le restaurant / Bar à vins et bières locales / Scène- spectacles et espaces boutiques producteurs locaux

- Un investissement de 116 000 euros
- Dont 61 000 euros sont présentés au GAL

SAS **Domaine du Grand Sauvage** **LE GRAND SAUVAGE**



- Une Food Caravan
- Un bar à vin et à bière servant exclusivement des productions locales
- Un espace de préparation pour accueil des chefs restaurateurs locaux
- 4 espaces boutiques dans les anciennes cuves béton
- Espace stationnement aménagé

- Déjà de nombreux partenaires contactés

SAS **Domaine du Grand Sauvage** **LE GRAND SAUVAGE**



SAS **Domaine du Grand Sauvage**
LE GRAND SAUVAGE



Merci pour votre attention

5 minutes dédiées aux questions

10 minutes de discussion et vote pour sélection en opportunité

Ordre du jour

1. Point d'avancement
2. Projets pour passage en opportunité
3. Projets pour sélection en programmation
4. Actualité des projets programmés
5. Evaluation à mi-parcours
6. Coopération
7. Questions diverses

3. Projets pour programmation – **non voté**

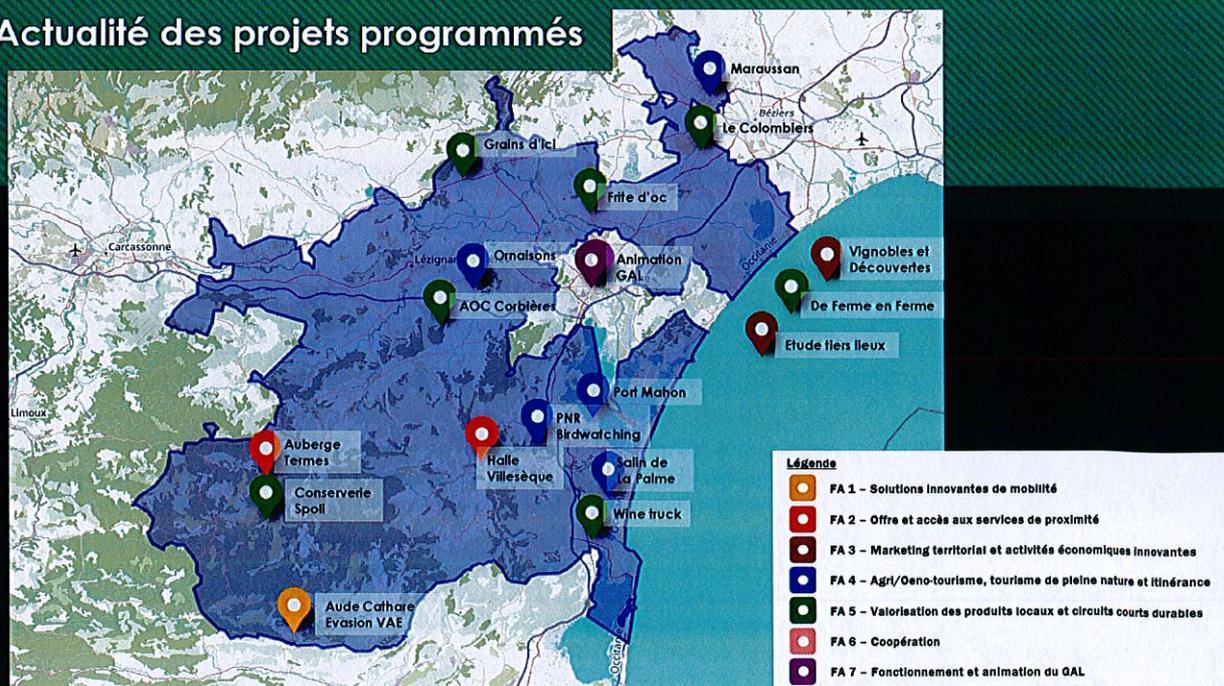
rapports d'instruction reçus le 25/04 pour 4 dossiers

Projet			Plan de financement							Note Sélection	
Intitulé de l'opération	Demandeur	FA	Coût TOTAL (dépenses éligibles)	FEADER		Aides nationales en contreparties du FEADER			Autofinancement		
				€	%	Financier 1	Financier 2	%	€		%
Promotion des produits locaux de l'épicerie	B et C épicerie	FA5	23 924,00 €	15 311,36 €	64%	3 827,84 € CCRLCM		16%	4 784,80 €	20%	11,13
Boucle de randonnée pédestre Mines en Corbières	Pays touristique Corbières Minervois	FA1	20 545,00 €	13 148,80 €	64%	3 287,20 € Dép 11		16%	4 109,00 €	20%	17,38
Acquisition d'une voiture électrique communale à partager Investissement	Commune de Villeroque-Termenès	FA1	28 712,76 €	18 376,16 €	64%	4 040,00 € Région	554,04 € Auto-fi. appellant FEADER	16%	5 742,56 €	20%	15,88
Acquisition d'une voiture électrique communale à partager Fonctionnement	Commune de Villeroque-Termenès	FA1	17 642,72€	11 291,34 €	64%	2 524,62 € Dép 11	298,21 € Auto-fi. appellant FEADER	16%	3 528,54 €	20%	15,88
TOTAL			90 824,48 €	58 127,66 €		14 531,91 €			18 164,90 €		

Ordre du jour

1. Point d'avancement
2. Projets pour passage en opportunité
3. Projets pour sélection en programmation
4. Actualité des projets programmés
5. Evaluation à mi-parcours
6. Coopération
7. Questions diverses

Actualité des projets programmés



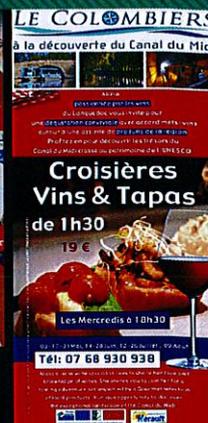
<https://framacarte.org/m/22733/>

Actualité des projets programmés



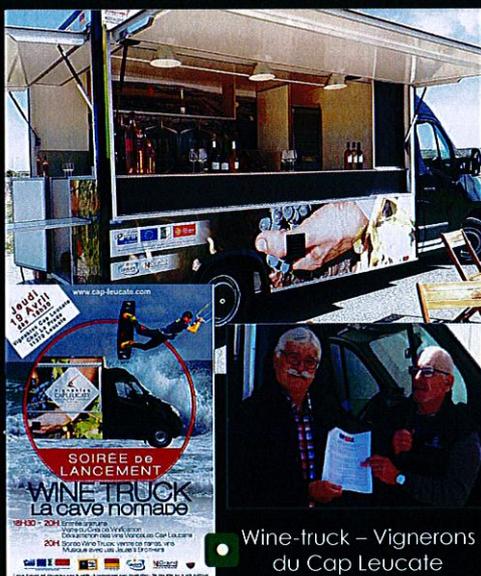
- Développement du Birdwatching PNR Narbonnaise en Méditerranée

=> 58 000 € de FEADER sur la FA4 pour 3 ans
Diffusion d'une plaquette touristique et développement d'une application (été 2018) et d'un film promotionnel



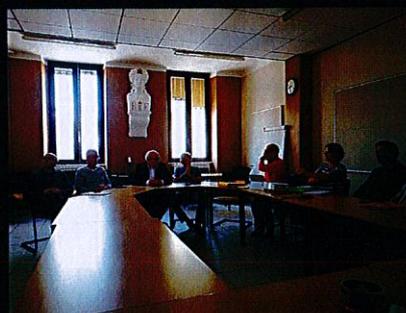
- Croisière Vins & Tapas SAS Le Colombiers

=> 7925 € de FEADER sur la FA5 pour 18 croisières en 2017-2018 . Reprise le 2 mai 2018



- Wine-truck – Vignerons du Cap Leucate

=> 27 233 € de FEADER sur la FA5. Inauguration le 10 avril et soirée de lancement le 19 avril



- Commune de Sigean – Etude de réhabilitation de la base nautique de Port Mahon

=> 15 667 € de FEADER sur la FA4
Restitution de l'étude le 16 avril 2018



ETUDE COFINANÇÉE PAR LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL
L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Etude du potentiel de développement des tiers-lieux ruraux sur le périmètre de l'AMCM



ASSOCIATION MINERVOIS CORBIÈRES MEDITERRANEE (AMCM)
LEADER 2014-2020 - GAL de l'Est-Audois

AMCM – Etude sur les tiers lieux ruraux

- ⇒ 8 663 € de FEADER sur la FA3
- ⇒ Appel à projets à élaborer sur l'enveloppe réservataire

SOMMAIRE

PARTIE 1 : UN TERRITOIRE

1. Contexte
2. Analyse territoriale
3. Opportunités, besoins



PARTIE 2 : DES TIERS LIEUX

1. Comptes-rendus de visites
2. Bilan et typologie
3. Bonnes pratiques et transférabilité



PARTIE 3 : DES USAGERS

1. Enquête auprès de la population
2. Résultats
3. Attentes et perspectives



CARACTÉRISTIQUES DES COMMUNES



Concentration de l'emploi
= nombre d'emplois dans la commune divisé par nombre d'actifs ayant un emploi résidant dans la commune

- Si il y a plus d'actifs que d'emplois (en orange), la commune est plutôt résidentielle
- Si il y a plus d'emplois que d'actifs (en bleu), la commune est pourvoyeuse d'emplois
- Pour les communes en gris, il y a un équilibre entre nombre d'emplois et d'actifs

Cet indicateur permet d'identifier des centralités, y compris dans les communes considérées comme « isolées hors influence » par l'INSEE dans le zonage en aires urbaines
Par exemple : Lagrasse, Mouthourmet, Durban-Corbières

Concentration de l'emploi (selon données INSEE 2013)

⇒ Analyse territoriale : données sur la démographie et l'emploi

⇒ Etude des navettes domicile-travail

⇒ Identification des structures locales : coopérative d'activité et d'emploi, maison du travail saisonnier, pépinière, MSAP, espaces de coworking

Combien d'entre eux font plus de 30 minutes de trajet ?

1) Etude de la provenance des navetteurs pour chaque pôle

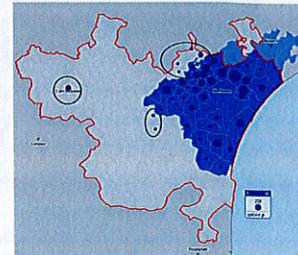


2) Etude des temps de trajet

Ex : Isochrone 30 min autour de Narbonne un mardi à 17h



3) Comparaison de la provenance et des temps de trajets



Pour le pôle d'emploi de Narbonne : 737 navetteurs de l'AMCM vers Narbonne faisant plus de 30 minutes de trajet, venant de Carcassonne, Fabrezan, St Laurent de la Cabrerisse, Pouzol, Paraza, Bize-Minervois, Argeliers, Mirepeisset

Sources : Isochrones ouapps.net, export à l'échelle communale. Réalisation carto sur le site du CGET Observatoire des territoires. Données navetteurs : base mobilité INSEE 2013

LES TIERS LIEUX D'OCCITANIE

Définition

Tiers-Lieux

Les Tiers Lieux se caractérisent comme des espaces de travail collaboratif dans lesquels il est possible de travailler de façon permanente ou occasionnelle, individuellement ou collectivement, et dont l'utilisation peut être en accès libre ou payante

Bureaux partagés, espaces de coworking, ateliers, centres d'affaires (d'AMI Région Occitanie)

Localisation des 121 tiers lieux d'Occitanie
NB : en vert = tiers lieux affiliés au réseau régional de La Médée

Source : La Médée - www.lamedee.fr

⇒ Définition de tiers lieux

⇒ Etude de l'existant en Région

⇒ Sélection de 10 tiers lieux ruraux représentatifs à visiter

Localisation des 10 tiers-lieux ruraux visités

<p>Auvergne - Cantal La Cocotte numérique Murat – 29/08/17</p> <p>Relais d'entreprise Muret – 19/07/17 + RDV hors locaux</p> <p>Espace Initiatives Auterive – 18/07/17</p> <p>Cap Delta Verniole – 06/07/17</p> <p>Comm' l'idée Labor Lab Laroque d'O. – 06/07/17</p>	<p>MDECS – SoLezère Villefort – 11/07/17</p> <p>Le plan B Montpeyroux – 12/07/17</p> <p>Pop coworking Bram – 18/07/17</p> <p>Tiers-lieu Limoux RDV hors locaux Limoux – 05/12/17</p> <p>El Quadrat Prades – 08/09/17</p>
--	---

Le plan B - Montpeyroux

El Quadrat - Prades

⇒ Typologie selon les fonctions et l'échelle

⇒ Qualification des modes de construction, de gestion (public-privé) et d'animation

⇒ Bonnes pratiques et reproductibilité

Trois points variables importants

Le portage et la gestion du tiers-lieu

Privé → (Privé avec subvention publique) → Délégation de Service Public → (Partenariat Public Privé (ex: utilisation)) → Public

> Les tiers lieux peuvent être à l'initiative de sociétés privées (ex : Relais d'Entreprise), d'associations d'usagers (ex : El Quadrat ou le plan B) ou de collectivités (mairie d'Auterive, communauté de communes du Pays de Murat, agence de développement économique départementale Ariège Expansion). Ils sont souvent l'objet de partenariats public-privé : délégation de service public, mise à disposition de locaux, subventions...

Le rôle et l'implication des usagers

L'usager cherche avant tout un lieu de travail, il est client d'un service
 Ex : Relais d'entreprises, Espace Initiative d'Auterive

L'usager cherche un lieu de partage et de collaboration, il est impliqué dans la gouvernance du tiers lieu
 Ex : El Quadrat, Cap Work

> Degrés d'implication des usagers :

- En tant que client : le tiers lieu est créé POUR les usagers, le gestionnaire leur propose un service
- En tant qu'acteur : le tiers lieu est créé PAR les usagers, ils sont impliqués dans sa gouvernance et sa gestion

L'animation du tiers lieu

> 4 modalités d'animation ou une combinaison de plusieurs modalités :

<p>Spontanée / bénévoles</p> <ul style="list-style-type: none"> Ce sont les usagers qui proposent des animations en fonction de leurs compétences, besoins et envies. (modèle associatif ou coopératif) 	<p>Débitée / salariées</p> <ul style="list-style-type: none"> Il y a un animateur salarié ou « consensé » qui coordonne, met en relation les usagers, organise des animations, fait vivre le tiers lieu. 	<p>Mutualisée / salariées</p> <ul style="list-style-type: none"> L'animation est mutualisée avec une autre structure : par exemple une pépinière, un espace public numérique ou une Maison de Services Au Public 	<p>Externalisée</p> <ul style="list-style-type: none"> L'animation est réalisée par des clubs d'entreprise ou coopératives d'activités et d'emploi qui ont d'autres activités d'animation par ailleurs.
---	--	--	---

ENQUÊTE SUR LES NOUVELLES FORMES DE TRAVAIL

OBJECTIFS

- Mieux connaître les habitudes de travail des habitants
 - Évaluer la diffusion du télétravail et les freins
 - Évaluer les usages du numérique (mesurer la fracture numérique)
 - Questionner sur les besoins
- L'enquête a également pour but de :
- Sensibiliser les habitants
 - Recenser des besoins et des usagers potentiels
- Dans un échantillon de 13 communes volontaires
- Recherche d'un échantillon représentatif de la diversité des situations en termes de démographie, zonage et concentration de l'emploi

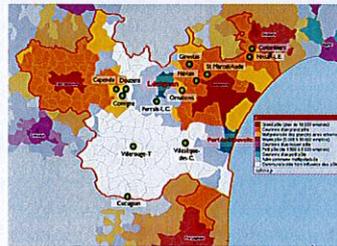


⇒ Enquêtes auprès de la population

⇒ 13 communes volontaires, aux caractéristiques différentes

⇒ Questionnaire en ligne, à l'accueil des mairies et en porte à porte

CARACTÉRISTIQUES DES COMMUNES VOLONTAIRES



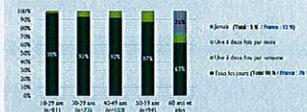
Zonage en aires urbaines (INSEE 2010)

Typologie ZAU 2010 de l'INSEE

- Pôles** : communes avec plus de 1500 emplois (petit pôle), 5000 emplois (moyen pôle) ou 10 000 emplois (grand pôle)
- Couronne d'un pôle** : Au moins 40% des actifs qui se déplacent travaillent dans le pôle de l'aire urbaine
Exemple : Saint-Marcel-sur-Arche et Dornas font partie de la couronne de Narbonne
Exemple : Colombiers et Issac-Enferme font partie de la couronne de Béarn
- Multipolarisée** : Au moins 40% des actifs qui se déplacent travaillent dans les communes de plusieurs pôles
Exemple : Dax et Dornas multipolarisées entre Gersacrosse et Narbonne
Exemple : Ferréol-les-Corbères multipolarisée entre Lédignan-Corbères et Narbonne
- Isolée hors influence** : pas de flux supérieur à 40% des actifs vers un seul pôle
Exemple : Ducqguen, Villeneuve des Corbières et Villeneuve Fermées sont des communes isolées hors influence des pôles

Usages du numérique (719 répondants - en bleu : chiffres nationaux CRÉDOC 2012)

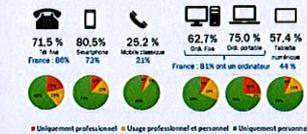
A quelle fréquence utilisez-vous internet ? (hors à portée et accès maison uniquement)



Pour quoi utilisez-vous internet ?

- 1 Communiquer par mail (31 %)
- 2 Démarches administratives (24 %)
- 3 Achats / Réservations (23 %)
- 4 Actualités, informations (19 %)
- 5 Multi-médias (17 %)
- 6 Réseaux sociaux (14 %)
- 7 Formation, études, emploi (14 %)
- 8 Stockage en ligne (12 %)

Quels équipements possédez-vous pour quels usages ?



Sous-équipement

	Total	Chez les + de 60 ans	Chiffres nationaux
Pas de smartphone ni mobile	8 %	20 %	8 %
Pas d'ordinateur	6 %	21 %	19 %
Pas d'équipement	5 %	14 %	

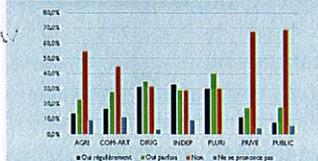
⇒ 719 répondants dont 498 actifs

⇒ Réponses sur les trajets domicile-travail, le type d'activité, le travail à distance

⇒ Identification des besoins en termes d'usages du numérique, télétravail et espaces de travail partagés

Télétravail (498 actifs occupés)

Vous arrive-t-il de télétravailler ? (résultats par statut)



Legend: AGRI : exploitant agricole / COM-ART : commerçant artisan / DIRIG : dirigeant, chef d'entreprise / INDEP : indépendant, auto-entrepreneur / PLURIS : pluraliste / PRIVE : salarié secteur privé ou associatif / PUBLIC : salarié secteur public ou fonctionnaire

- Plus de 30% des dirigeants / chefs d'entreprises, indépendants et pluriactifs télétravaillent régulièrement ou parfois
- Près de 70% des salariés (du privé ou secteur public) ne télétravaillent jamais

Parmi les salariés : comment est perçue le télétravail dans votre structure ?



Legend: PUBLIC : salarié secteur public ou fonctionnaire, PRIVE : salarié secteur privé ou associatif

- Le secteur privé et associatif légèrement plus favorable au télétravail que le secteur public
- Une majorité des salariés (44% du public et 53% du privé) ne sait pas quelle est la position de leur employeur sur le télétravail

BILAN DES ENQUÊTES PAR LES COMMUNES

- Est-ce que ces résultats correspondent à vos attentes ?
- Quelles dynamiques, quels projets dans vos communes ?
- Quelles sont vos attentes vis-à-vis de l'AMCM - GAL de l'Est-Audois ?
- Quelles perspectives ?

- ⇒ Des réflexions ou projets en cours
- ⇒ Accompagnement par le GAL
- ⇒ Lancement d'un appel à projet sur la FA 3 en fonction de l'obtention de l'enveloppe réservataire

TPOLOGIE DES TIERS LIEUX RURAUX

Source : Serge Jangotchian et Pierre André, *Les Parcs naturels régionaux, des territoires d'innovations pour le développement des tiers-lieux*, étude de la Fédération des Parcs naturels régionaux, avril 2017.

<p>collaboration citoyen multiservices proximité services associatif militant</p>	<p>Tiers lieu multi espaces et multiservices adossés à des structures locales : Espace Public Numérique/Maison de Services au Public, restaurant et café associatif, événements culturels. Portage associatif ou public.</p> <ul style="list-style-type: none"> → El Quadrat → Courmeil & Idée → MDECS
<p>entreprises indépendants multipartisans réseau coworking bureaux isolement</p>	<p>Tiers lieu de travail pour travailleurs indépendants et télétravailleurs salariés à l'échelle communale. Portage par les communes ou par les coworkeurs en association, animation bénévole.</p> <ul style="list-style-type: none"> → Le plan B → Pop coworking → Réflexif d'entreprises → Aulernve
<p>économique indépendant créer travailler entrepreneur télétravailleur</p>	<p>Tiers-lieu de travail et de ressources pour le développement socio-économique à l'échelle d'une intercommunalité en lien avec la création d'entreprise, la formation professionnelle, la recherche d'emploi. Adossé à des pépinières d'entreprises ou coopérative d'activité et d'emploi.</p> <ul style="list-style-type: none"> → Murat → Cap work → Limoux

Ordre du jour

1. Point d'avancement
2. Projets pour passage en opportunité
3. Projets pour sélection en programmation
4. Actualité des projets programmés
5. Evaluation à mi-parcours
6. Coopération
7. Questions diverses

5. Evaluation

- 23 mars 2018 : Réunion entre les 16 GAL et la Région sur l'évaluation
- 2 démarches pour les GAL
 - Demande de dotation complémentaire
 - Evaluation à mi-parcours
- + Evaluation de l'ensemble des mesures du PDR – LR par la Région
 - = questionnaire en ligne pour tous les bénéficiaires des aides du PDR

5. Evaluation

Les objectifs de l'évaluation

- Faire le point sur la mise en œuvre du programme
- Remobiliser les partenaires en les impliquant dans l'évaluation
- Faire ressortir les points forts et points faibles
- Prendre du recul sur les pratiques d'animation et de sélection
- Définir un plan d'action pour la deuxième partie de programmation

Proposition de planning GAL Est Audois

	Comité technique	Groupe de travail technique	Comité de programmation	Groupe de travail évaluation
	<i>techniciens EPCI, consulaires, Dép</i>	<i>techniciens EPCI, consulaires, Dép</i>	<i>membres CoProg - double quorum indispensable</i>	<i>membres CoProg - pas d'exigence de quorum</i>
Mars	23/03/2018 : Réunion GALs-Région sur l'évaluation			
Avril	04/04/2018			
		12/04/2018		
Mai	début mai : Réunions GAL-partenaires (EPCI, Dep, consulaires)			
			26/04/2018	
Juin	30/05/2018			
			14/06/2018	
Juillet	06/07/2018 : Rendu dossier demande de dotation complémentaire			
Août	Réunion GAL- Région - Département			
			Entretiens membres CoProg	
Septembre				05/09/2018
Octobre	13/09/2018			
Novembre	Réallocation dotation complémentaire			

- Mise en place d'un groupe de travail dédié à l'évaluation qui se réunira : le 23 mai 2018 et le 05 septembre 2018
- Réunion GAL et partenaires (EPCI, Départements, Consulaires) en mai
- Entretiens avec les membres du comité de programmation en été

MODIFICATIONS

- Report CP 26/04 au 17/05
- 23 mai annulé
- CP le 13 juin

Proposition de planning GAL Est Audois

Éléments de la demande de dotation complémentaire à compléter

1. rappel de stratégie du GAL et des objectifs
2. rappel des moyens prévus dans la candidature et ce qui a été mis en œuvre (équipe, moyens d'animation, logistiques)
- 3.a) Synthèse des données quantitatives
Annexe 1 : Bilan quantitatif en terme de programmation et atteinte des cibles

- 3.b) Points forts de la programmation : ce qui fonctionne en termes de FA, animation, participation, projets emblématiques
- 3.c) Points faibles : ce qui peine à démarrer, les causes de ces difficultés et sur lesquelles il faudrait intervenir en 2ème partie de programmation.
Annexe 2 : porte feuille de projets

4. Perspectives et enjeux de fin de programmation
Annexe 3 : Proposition nouvelle maquette financière
Annexe 4 : Feuille de route 2018-2023
Annexe 5 : Données évaluation mi-parcours

Rédaction

AVRIL

MAI

JUIN

A partir de juin

- Questions complémentaires guide d'évaluation gestion ?
- Entretiens avec au moins 50% des membres du comité de programmation

Ordre du jour

1. Point d'avancement
2. Projets pour passage en opportunité
3. Projets pour sélection en programmation
4. Actualité des projets programmés
5. Evaluation à mi-parcours
6. Coopération
7. Questions diverses

6. Coopération

Les projets en cours de définition :

- Projet coopé Canal du Midi (déjà présenté en CP du 17/01/2018)
 - Accord de coopération rédigé
- Projet coopé Méditerranée Bulgarie/Grèce/Italie

7. Questions diverses

- Actualités LEADER France, Réseau Rural et autres
 - Réunion Lyon
 - Intervention lors de la Journée nationale de la participation à Lille
- InterGAL Occitanie : 11 avril 2018 à Narbonne
 - 26 GALs présents

